



## Bureau communautaire

### Procès-verbal des délibérations du mercredi 18 janvier 2023 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** \_ Laurent **DIEZ** \_ Jean-Luc **FONTAINE** \_ Dominique **GOEPFER** \_ Gilles **JEANSON** \_ Sandrine **LAMBERT** \_ Filipe **PINHO** \_ Patrick **POTTS** \_ Dominique **RAVEY** \_ Richard **RENAUDIN** \_ Marie-Laure **SIEGEL** \_ Benoit **SKLEPEK** \_ Hervé **TILLARD** \_ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Daniel **LAGRANGE** \_ Pascal **SCHNEIDER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	12 janvier 2023
<u>Date d'affichage</u> :	20 janvier 2023
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	14
<u>Nombre de votants</u> :	14
<u>Secrétaire de séance</u> :	Sandrine LAMBERT

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

#### 2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 décembre 2022

#### 3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 1	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – décembre 2022
2023_ 2	Finances	Maintenance des véhicules par la CCMM – tarifs des prestations
2023_ 3	Commande publique	Plateau Sainte Barbe - Convention d'accès pour travaux sur ligne téléphonique
2023_ 4	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2023_ 5	Commande publique	Centre d'activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation
2023_ 6	Commande publique	Travaux de renouvellement de branchements d'eau potable à Sexey-aux-Forges – Avenant n°1
2023_ 7	Commande publique	Protection de la ressource de Girondeuille à Viterne - Convention de veille foncière
2023_ 8	Domaine et patrimoine	Aménagement du site du Rondeau – acquisitions foncières
2023_ 9	Finances	Animations sur le Plateau Sainte Barbe – demande de subvention
2023_ 10	Finances	Espaces naturels et sentiers de randonnée – demandes de subventions
2023_ 11	Finances	Aire d'accueil des gens du voyage – actualisation des tarifs
2023_ 12	Finances	Modalités de versement de la participation du budget principal au budget du CIAS

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

---

A l'unanimité, Sandrine LAMBERT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 10 novembre 2022**

---

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

## **3. Délibérations**

---

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_1**

**Rapporteur :**

**Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement**

---

**Objet :**

**Habitat - attribution des aides – décembre 2022**

---

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 12 décembre 2022.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2022 - RT 27	TM	COLNE Clément	ITE + PAC air /eau	OPAH CCMM	ITE : NORD EST RAVALEMENT 54000 NANCY	oui	70%	36 352,00 €	30 000 €	12/12/2022	2 000,00 €
		107 rue Victor Hugo 54230 NEUVES MAISONS			PAC : ACLIM GELEC 54110 HUDIVILLER			38 352,00 €			
2022 - RT 31	TM	THONNEY Mathias	Poêle à granulés + menuiseries + ITE	OPAH CCMM	ITE : ENDUIEST 54425 PULNOY	oui	37%	26 813,00 €	26 813 €	12/12/2022	2 000,00 €
		92 rue Pierre et Marie Curie 54230 NEUVES MAISONS			Menuiseries : SERPLASTE 57340 MORHANGE "BRIFF" BATTICARD 54310 VILLE EN VERMOREL			28 288,00 €			
2022 - RT 33	TM	DREXLER Benjamin	ITE + Isolation rampants + menuiseries	OPAH CCMM	ITE + rampants : ECO EVOLUTION 54230 NEUVES MAISONS	oui	62%	32 569,00 €	30 000 €	12/12/2022	2 000,00 €
		162 rue Jules Ferry 54230 NEUVES MAISONS			Menuiseries : MERCIER DAVID 54180 HOUEMONT			34 531,00 €			
2022 - RT 34	TM	TOUSSAINT Nicolas	ITE + PAC air /eau	OPAH CCMM	ITE : 2P CONSEIL 54710 FLEVILLE DVT NANCY	oui	71%	38 562,00 €	30 000 €	12/12/2022	2 000,00 €
		181 rue Jacques Callot 54550 BAINVILLE SUR MADON			PAC : PRODEGRES 54710 LUDRES			40 683,00 €			
2022 - RT 35	TM	XAILLY Ingrid	PAC air /eau + ITI + VMC + menuiseries + combles perdus 2 TRAVAUX LOURDS	OPAH CCMM	PAC : HYDRO CHAUFF 54380 SAIZERAIS	oui	67%	143747	50 000 €	12/12/2022	7000e (2000e + 5000e txx lourds)
		13 rue du Réal 54230 CHALIGNY			ITI + Combles perdus : PLAFONDS MILLENIUM 54500 VANDOEUVRE			156 959,00 €			
					Menuiseries : FERMOLOR 54270 ESSEY LES NANCY VMC : LA MIASON SAINE 54280 SEICHAMPS						
2022 - RT 36	PB	SCI 3 STALMA	Maçonnerie + plomberie menuiseries + ITI + VMC + PAC air /eau 2 TRAVAUX LOURDS	OPAH CCMM	Maçonnerie : Philippe LELIEVRE 54160 FROLOIS	oui	Logt 1 : 93% Logt 2 : 78%	139898	139 898 €	12/12/2022	13 000E (2x1500e + 5000e x2 txx lourds)
		18/20 rue du Bois L'Evêque 54550 SEXEY AUX FORGES			Electricité : VIT ELEC 54123 VITERNE			153 456,00 €			
					Menuiseries : MCV 88640 GRANGES AUMONTZEY Plomberie : ETS BAINVILLE 54200 TOUL						
2022 - RT 37	TM	ROUYER David	ITE	OPAH CCMM	CORENHA 54740 XIROCOURT	oui	55%	19575	19 575 €	12/12/2022	2 000,00 €
		21 rue d'Alsace 54550 PONT ST VINCENT						20 652,00 €			
2022 - RT 38	TM	WILLAUME Timothé	Isolation combles perdus + ITI + menuiseries + poêle à granulés	MPR + CEE	Menuiseries : MENUISERIE DUBOIS 54210 ST NICOLAS DE PORT	oui	48%	16719	16 719 €	12/12/2022	2 000,00 €
		3 allée des Mimosas 54230 NEUVES MAISONS			Poêle : BRISACH 54500 VANDOEUVRE LES NANCY			17721			
					Isolation : CARTHOM 54710 LUDRES						
2022 - RT 39	M	RAISON Sophie	Pompe à chaleur air/eau	MPR + CEE	LOR ECO ENERGIES 54520 LAXOU	oui	48%	12859	12 859 €	12/12/2022	1 800,00 €
		32 rue Victor Hugo 54230 NEUVES MAISONS						13 566,00 €			

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_2

**Rapporteur :**  
**Patrick POTTS - Vice-président chargé des bâtiments et travaux**

**Objet :**  
**Maintenance des véhicules par la CCMM – tarifs des prestations**

Dans une logique de mutualisation, la CCMM est en capacité d'assurer la maintenance de premier niveau de véhicules municipaux. Le bureau est appelé à confirmer la grille tarifaire de ces prestations :

### **Vidange**

Vidange pour les véhicules type Clio, Kangoo, Partner, avec échange des filtres à huile, air, gazole, habitacle : 140 € TTC

Vidange pour les véhicules type Master, avec échange des filtres à huile, air, gazole, habitacle : 215 € TTC

### **Echange des disques et plaquettes**

Disques et plaquettes pour les véhicules type Clio, Kangoo, Partner : 130 € TTC

Disques et plaquettes pour les véhicules type Master : 220 € TTC

### **Echange des plaquettes**

Plaquettes pour les véhicules type Clio, Kangoo, Partner : 65 € TTC

Plaquettes pour les véhicules type Master : 95 € TTC

**Main d'œuvre pour démontage, remontage, équilibrage, crevaison lente : 15 € TTC par roue**

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs de maintenance des véhicules ci-dessus.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_3**

**Rapporteur :**

**Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation**

---

**Objet :**

**Plateau Sainte Barbe - Convention d'accès pour travaux sur ligne téléphonique**

---

La ligne téléphonique qui relie le Fort Pélissier aux réseaux téléphone et internet traverse des parcelles (A98 et A52) dont la CCMM est propriétaire à Bainville-sur-Madon sur le plateau Sainte Barbe.

Ces parcelles sont inscrites dans le périmètre de l'espace naturel sensible et de l'arrêté préfectoral de protection de biotope qui régleme l'accès et les conditions de réalisation de travaux.

Par la présente convention, il est proposé d'autoriser l'accès à ces parcelles pour la réalisation de travaux d'entretien de la végétation (coupes, élagage), du raccordement de la fibre sur cette ligne téléphonique et de surveillance par la société Lorraine Loisirs Activités. Ces travaux seront réalisés pour le compte et à la charge de ladite société.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'accès avec la société Lorraine Loisirs activités.
- **autorise** le président à la signer.

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_4

**Rapporteur :**  
**Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

**Objet :**  
**Factures d'eau - dégrèvements**

Sur proposition de la commission eau-assainissement du 5 décembre 2022, le bureau est invité à se prononcer favorablement sur les dégrèvements suivants :

Adresse	Objet	Dégrèvement
18561- M. O. A. 8 Rue des Castors 54230 CHAVIGNY	Fuite sur canalisation	68 m3 sur les redevances assainissement
23716 – M. ou Mme S. R. A. M. 6 Rue du tram 54230 CHAVIGNY	Fuite sur canalisation	59 m3 sur les redevances assainissement
3384 – M. ou Mme G. S. 504 Rue Edmond Pintier 54230 CHALIGNY	Fuite sur canalisation	21 m3 sur les redevances assainissement
18115 – M. A. S. 142 Rue Carnot 54550 MAIZIERES	Robinet de jardin ouvert par un acte de malveillance	265m3 sur les redevances assainissement
21402 – M. L. H. 25 Chemin du Stade 54230 CHALIGNY	Fuite sur canalisation	6694m3 sur les redevances eau 6979m3 sur les redevances assainissement

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** les dégrèvements ci-dessus.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_5**

**Rapporteur :**

**Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique**

---

**Objet :**

**Centre d'activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation**

---

La société LAVEO spécialisée dans les stations de lavage auto, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nancy, a fait la demande d'une domiciliation postale au centre Ariane à compter du 01/12/2022.

Le bureau communautaire est invité à approuver le contrat de domiciliation.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** le contrat de domiciliation conclu avec la société LAVEO à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour un montant de 50 euros HT par mois.

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_6**

**Rapporteur :**

**Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

---

**Objet :**

**Travaux de renouvellement de branchements d'eau potable à Sexey-aux-Forges – Avenant n°1**

---

L'entreprise T2TP est titulaire du marché de renouvellement de branchements d'eau potable à Sexey aux Forges signé en juin 2022 pour un montant de 104 192,50 euros HT. La réalisation des travaux appelle des prestations supplémentaires.

L'avenant se justifie par les éléments suivants :

- Découverte de 12 branchements non prévus au marché, dont 11 destinés aux anciennes fontaines communales mises hors service, qui sont dès lors à supprimer.
- Remplacement partiel de canalisation vétuste découverte lors des travaux.
- Création d'une purge sur la canalisation principale dans la rue de la Côte.

Ces travaux supplémentaires entraînent une prolongation de 1 mois du délai initial.

Le montant de l'avenant est fixé à 23 921,50 € HT.

Il est proposé d'approuver l'avenant introduisant une augmentation de 23% du montant du marché initial.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°1 au marché de T2TP pour un montant de 23 921,50 € HT.
- **autorise** le président à signer l'avenant correspondant.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_7**

**Rapporteur :**

**Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

**Objet :**

**Protection de la ressource de Girondeuille à Viterne - Convention de veille foncière**

La ressource de Girondeuille est la ressource principale de Viterne. En dehors de la période d'étiage, elle alimente également Maizières et Xeulley. L'ARS a relancé récemment la procédure de déclaration d'utilité publique pour la protection de ce captage. La principale menace sur la qualité de la ressource est la présence de pesticides (atrazine) et de nitrates (en dessous des seuils autorisés) liée aux activités agricoles. Pour améliorer la qualité de cette ressource, il est envisagé d'acquérir les parcelles incluses dans le périmètre de protection pour mieux maîtriser l'impact de l'activité agricole sur les teneurs en nitrates. Ces terres seront maintenues en agriculture avec un cahier des charges permettant de limiter les intrants.

Pour cela, la SAFER propose une veille foncière permettant d'acquérir et d'échanger des terres agricoles sur les 7 communes avoisinantes (Allain, Bainville-sur-Madon, Maizières, Marthemont, Thélod, Viterne, Xeulley) pour un montant de 1050 € par an. Le bureau est invité à autoriser la signature de la convention à cet effet. Des actions complémentaires seront arrêtées quand les périmètres de protection seront définis.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer la convention de veille foncière avec la SAFER.

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_8

**Rapporteur :**

**Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation**

---

**Objet :**

**Aménagement du site du Rondeau – acquisitions foncières**

---

Dans le cadre de la démarche d'aménagement du Rondeau, situé à Pont Saint Vincent (rive droite de la Moselle, site contigu à l'INRS) en vue d'y développer une activité de maraîchage, différents propriétaires ont donné leur accord pour vendre leur(s) parcelle(s) à la communauté de communes.

Il est proposé au bureau communautaire d'approuver l'acquisition des parcelles suivantes pour un montant de 2 340 € euros hors droits et taxes et d'autoriser le président à signer les actes de vente correspondants.

N° parcelles	Surfaces	Prix de vente
AB 105	10 a 10 ca	505 €
AB 103	6 a 05 ca	305 €
AB 386	12 a 17 ca	608.50 €
AB 390	18 a 43 ca	921.50 €
		<b>2 340 €</b>

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition des parcelles désignées ci-dessus,
- **autorise** le président à signer les actes correspondants.

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_9

**Rapporteur :**

**Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation**

---

**Objet :**

**Animations sur le Plateau Sainte Barbe – demande de subvention**

---

Pour mener à bien les actions du plan de gestion partagée de l'espace naturel sensible du plateau Sainte Barbe, la CCMM sollicite chaque année des subventions auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

En 2023, le soutien départemental pour la réalisation d'animations grand public et scolaires fait l'objet d'un appel à projets auquel répond la CCMM en demandant 9 300 € pour les animations de sensibilisation (30 demi-journées scolaires et 6 demi-journées grand-public)

Le bureau communautaire est invité à approuver la demande de subvention au titre de l'appel à projets départemental « biodiversité et paysages – sensibilisation »

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **sollicite** le soutien du département de Meurthe-et-Moselle aux animations de sensibilisation, à hauteur de 9 300 €.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_10**

**Rapporteur :**

**Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation**

**Objet :**

**Espaces naturels et sentiers de randonnée – demandes de subventions**

Pour mener à bien les actions du plan de gestion partagée de l'espace naturel sensible du plateau Sainte Barbe, la valorisation et l'entretien des chemins de randonnée et des études sur les milieux naturels, la CCMM sollicite chaque année des subventions auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif d'accompagnement au patrimoine naturel.

En 2023, la demande de subvention départementale se décline ainsi :

- 29 250 € pour les actions en régie sur l'espace naturel sensible du Plateau Sainte Barbe (actions conduites par le technicien espaces naturels)
- 37 200 € pour l'acquisition d'une parcelle (Parcelle A70 à Pont Saint Vincent - 15 ha) à enjeux forts dans le périmètre ENS et APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) du Plateau Sainte Barbe
- 6 362 € pour les travaux d'entretien et de sécurisation des itinéraires de randonnée
- 13 021 € pour l'étude-diagnostic environnemental initial « faune-flore 4 saisons » préalable à un aménagement sur la Moselle à Flavigny-sur-Moselle

Le bureau communautaire est invité à approuver cette demande de subvention au titre du dispositif « patrimoine naturel » du conseil départemental.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **sollicite** le soutien du département de Meurthe-et-Moselle aux actions désignées ci-dessus.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_11**

**Rapporteur :**  
**Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement**

---

**Objet :**  
**Aire d'accueil des gens du voyage – actualisation des tarifs**

---

Le règlement intérieur de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage comprend une grille tarifaire qui précise le montant sollicité pour les fluides, inchangé depuis plusieurs années.

En raison de l'augmentation des prix de l'électricité et de l'eau, le comité de pilotage du 26 novembre dernier a estimé utile de faire évoluer cette tarification de manière équilibrée sur ces fluides et sans pour autant changer le tarif journalier de l'emplacement.

Il est ainsi proposé de modifier le tarif de l'électricité de 0.13€ TTC / KWH à 0.28€ TTC /KWH et celui de l'eau de 4€ /m3 à 5.48€ TTC / m3. Toutefois, en raison des fluctuations importantes du prix de l'électricité, le tarif proposé aux gens du voyage pourrait être réduit au prix réellement facturé à la collectivité, si une baisse était constatée en cours d'exercice.

Il est proposé également d'ajouter dans le règlement intérieur l'augmentation de la caution de 130 € à 200 € lorsque les voyageurs ne possèdent pas la carte grise de leur véhicule.

Il est proposé de valider cette évolution des tarifs d'utilisation de l'aire permanente d'accueil des gens du voyage.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **valide** l'évolution tarifaire selon les dispositions précisées ci-dessus.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_12**

**Rapporteur :**  
**Richard RENAUDIN - Vice-président chargé des finances**

---

**Objet :**  
**Modalités de versement de la participation du budget principal au budget du CIAS**

---

Chaque année, le budget principal verse une participation au budget au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Moselle et Madon. Fixé à un million d'euros en 2022, son montant sera au moins égal à cette somme en 2023.

Afin de soulager et fluidifier la gestion de la trésorerie du budget du CIAS, il est proposé de laisser la possibilité au président de moduler librement le montant versé chaque mois, dans la limite du montant annuel de la participation.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **autorise** le président à définir librement le montant versé chaque mois au CIAS depuis le budget principal dans la limite du montant annuel de la participation qui sera inscrite au budget primitif 2023.

La secrétaire,

Sandrine LAMBERT



Le président,

Filipe PINHO

**Délibérations**

N°	Domaine	Objet
2023_ 1	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – décembre 2022
2023_ 2	Finances	Maintenance des véhicules par la CCMM – tarifs des prestations
2023_ 3	Commande publique	Plateau Sainte Barbe - Convention d'accès pour travaux sur ligne téléphonique
2023_ 4	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2023_ 5	Commande publique	Centre d'activités Ariane – Approbation d'un contrat de domiciliation
2023_ 6	Commande publique	Travaux de renouvellement de branchements d'eau potable à Sexey-aux-Forges – Avenant n°1
2023_ 7	Commande publique	Protection de la ressource de Girondeuille à Viterne - Convention de veille foncière
2023_ 8	Domaine et patrimoine	Aménagement du site du Rondeau – acquisitions foncières
2023_ 9	Finances	Animations sur le Plateau Sainte Barbe – demande de subvention
2023_ 10	Finances	Espaces naturels et sentiers de randonnée – demandes de subventions
2023_ 11	Finances	Aire d'accueil des gens du voyage – actualisation des tarifs
2023_ 12	Finances	Modalités de versement de la participation du budget principal au budget du CIAS

